

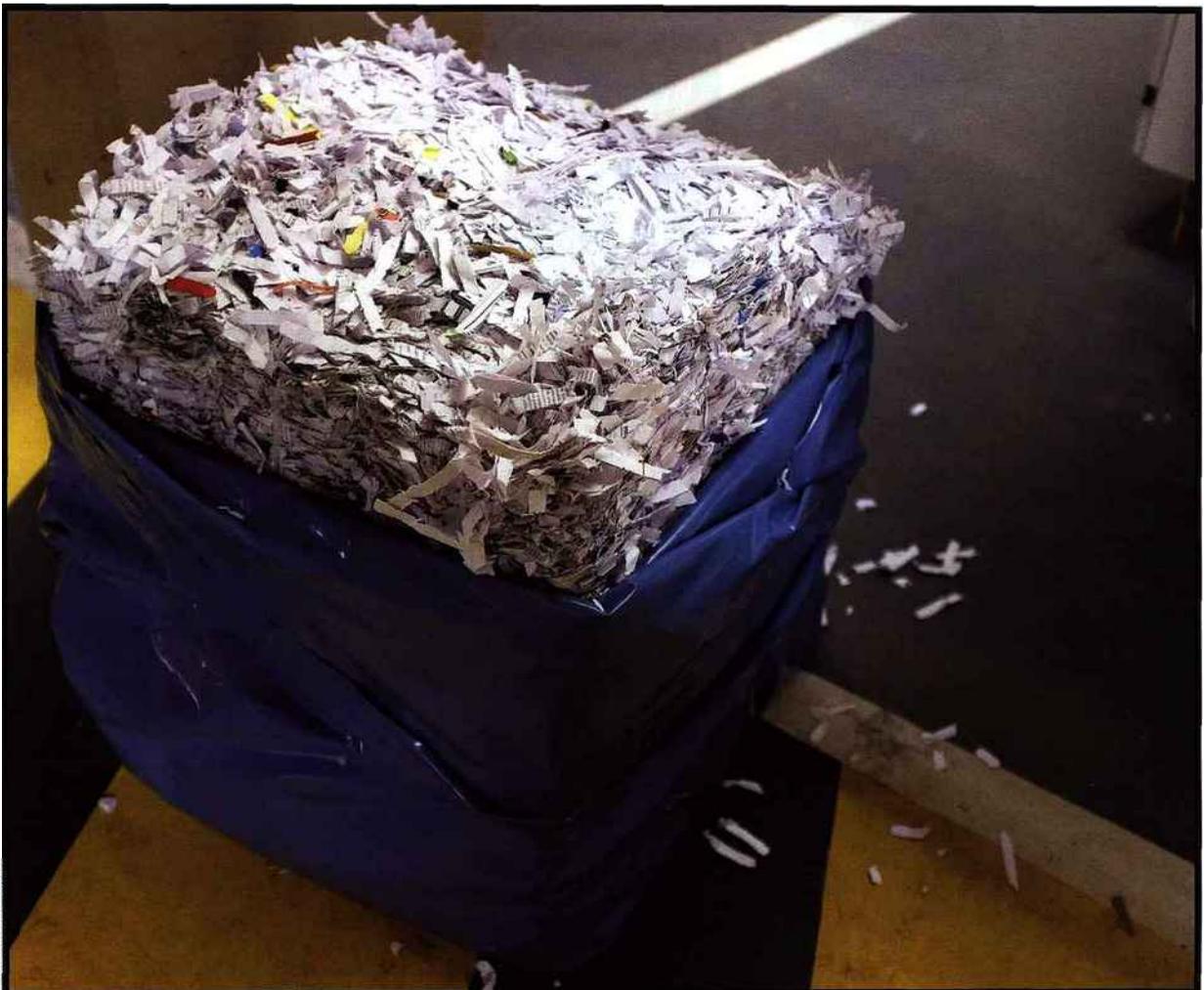


HORS COUR

Par Ekaterina Dvinina

La chasse au gaspi est ouverte

Petit à petit, à coup de mesures anti-gaspi, les cabinets d'avocats se mettent progressivement au vert. Petit aperçu des initiatives éco-citoyennes déployées par les uns et les autres.



© EKATERINA DVININA



Q

ui se souvient aujourd'hui de Gaspi, le personnage de bande dessinée en forme de boule avec un entonnoir vissé sur la tête ? Lancée lors du second choc pétrolier, en 1979, cette créature vorace était la mascotte d'une campagne de sensibilisation aux économies d'énergie. Or, si en cette année 2015, la "chasse au gaspi" est plus que jamais d'actualité à Paris – où se tiendra la Conférence des Nations unies sur les

changements climatiques en décembre –, certains cabinets d'avocats se sont emparés de ces enjeux depuis plusieurs années déjà, en formalisant leur politique en matière de développement durable et en adoptant des mesures de lutte contre le gaspillage. Et ce, quelle que soit leur taille. Créé il y a deux ans, le cabinet Deprez Perrot et ses quatre associés ont ainsi instauré des "gestes simples" : éteindre les ordinateurs le soir, couper le chauffage le week-end, privilégier la vaisselle du cabinet aux couverts en plastique... La structure projette d'organiser le tri sélectif dans la cuisine et l'utilisation de papier recyclé en interne. « Notre génération a été sensibilisée aux enjeux du développement durable et cela repose avant tout sur l'action individuelle de chacun, souligne Marine Duponcheel, associée. Par exemple, nous imprimons très peu de papier en comparaison avec certains cabinets où tout fax ou e-mail est imprimé de façon systématique. »

PAPIER RECYCLÉ, CONFIDENTIALITÉ PRÉSERVÉE

Dans un cabinet d'avocats, le papier représente en effet le plus important volume de déchets valorisables. Gide (650 personnes à Paris) mène ainsi une réflexion sur la gestion de ce consommable depuis plusieurs années. Parmi les mesures mises en œuvre : le choix d'un papier certifié FSC et PEFC au grammage allégé (80 gr/m² au lieu de 90) et l'intervention d'un service reprographie pour optimiser les impressions. « Entre 2007 et 2012, le cabinet a baissé sa consommation de papier de près de 50 % », relève Benjamin Pitette, gestionnaire environnement de travail. En 2012, les copieurs ont été remplacés par des machines utilisant à la place des toners des blocs de cire, qui ne génèrent aucun déchet une fois fondus. Début 2015, un partenariat a été conclu avec Paprec, le leader français du recyclage. Des corbeilles dédiées au papier ont été placées dans chaque bureau et à chaque point copieur. Objectif : valoriser, réduire de moitié le volume utilisé et améliorer la traçabilité des déchets évacués. Pour l'heure, cinq à sept bennes de papier sont enlevées par le prestataire deux fois par semaine, soit l'équivalent de dix tonnes rien que pour le premier trimestre 2015.

Reste que le recyclage du papier pose la question de la protection de la confidentialité de certains documents. Chez Baker & McKenzie, le bureau de Paris a mené « une petite révolution », affirme Léna Sersiron, associée et membre du *green committee*, créé en 2010. « Auparavant, seuls les documents confidentiels étaient récupérés par une entreprise spécialisée et le reste partait



Baker & McKenzie a fait l'acquisition d'une machine à détruire le papier, installée sur une place de leur parking au sous-sol

dans une filière de recyclage classique, raconte-t-elle. Pour améliorer notre impact sur l'environnement et renforcer la sécurité, nous avons acquis une machine de destruction du papier, installée sur une place de notre parking en sous-sol. » Aussi grande qu'une voiture, cette dernière détruit désormais tout le papier généré sur le site. Le service courrier collecte les documents triés par tous les membres du cabinet, les détruit et les met en ballots, récupérés par une entreprise de recyclage. « Nous avons créé une filière interne de destruction de papier », se félicite l'avocate. En parallèle, le parc des imprimantes a été remplacé par des modèles plus performants, préréglés sur les options recto-verso et noir et blanc, et qui nécessitent l'utilisation d'un badge pour assurer la confidentialité et tracer la consommation. Aujourd'hui, le cabinet consomme 80 % de papier recyclé et en revalorise la totalité, hormis les documents à l'usage des clients.

MATÉRIEL ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES

Installé dans un bâtiment haussmannien non loin de la place de la Concorde, le cabinet De Gaulle Fleurance & Associés a lui aussi mis en œuvre plusieurs mesures anti-gaspi. Tout le matériel informatique (serveurs, imprimantes, ordinateurs, téléphones, smartphones) est récupéré au profit de l'association Avec les sœurs de Kisantou, qui agit contre la faim et pour le développement en République démocratique du Congo. « Nous sommes 160 personnes avec les stagiaires, précise Anne-Marie Naudot, secrétaire générale du cabinet. Le renouvellement du parc d'ordinateurs se fait progressivement. Quand nous avons stocké une certaine quantité de matériel obsolète, nous faisons venir l'association. » Laquelle donne une seconde vie aux appareils, même cassés : « Ils sont très habiles, ils peuvent faire une imprimante qui fonctionne avec deux imprimantes défectueuses », ajoute-t-elle. Les consommables d'impression sont quant à eux récupérés par la société *Conibi* pour être recyclés et valorisés. Enfin, la gardienne du bâtiment fait le tour des bureaux tous les soirs vers 22 h pour éteindre les lumières et la climatisation. La prochaine étape vise à trouver la meilleure



NOMBRE DE CABINETS PARISIENS ONT OPTÉ POUR LE CACHET DES IMMEUBLES HAUSSMANNIENS, DES BÂTIMENTS QUI SE PRÊTENT DIFFICILEMENT À DES AMÉLIORATIONS

solution pour recycler le papier, car la sécurisation de la rue Boissy-d'Anglas, située à proximité de l'ambassade des États-Unis, rend l'accès des camions difficile.

DES BUREAUX MOINS ÉNERGIVORES

Côté locaux, nombre de cabinets parisiens ont opté pour le cachet des immeubles haussmanniens. Or, ces bâtiments se prêtent difficilement à des améliorations qui les rendraient moins énergivores. Chez Gide, qui loue un ensemble de trois sites reliés entre eux (22 et 26 cours Albert-I^{er} et 21 rue Jean-Goujon), toute une série de travaux ont été réalisés afin d'améliorer le rendement énergétique de chaque bâtiment. « Une des premières actions qui nous a permis de baisser nettement la consommation énergétique était le remplacement de tous les éclairages halogènes par des ampoules LED ou fluocompactes, explique Hervé Saval, responsable environnement de travail. Ensuite, au 21 rue Jean-Goujon, une grande partie des fenêtres ont été remplacées par des fenêtres double vitrage, la toiture a été isolée et des travaux d'étanchéité ont été réalisés sur la terrasse. En 2009, nous avons convaincu le propriétaire de remplacer les systèmes de ventilation à simple flux par des centrales de traitement d'air à double flux, qui permettent de récupérer les calories avant de rejeter l'air vicié à l'extérieur, puis de les réinjecter dans l'air neuf. » Dans l'immeuble du 22 cours Albert-I^{er}, équipé d'un système de gestion technique centralisée, l'informatique permet d'optimiser la consommation d'énergie : le chauffage est coupé même en journée, de manière cyclique, sans gêner les occupants.



Le recyclage du papier pose la question de la protection de la confidentialité de certains documents

© EKATERINA DVININA

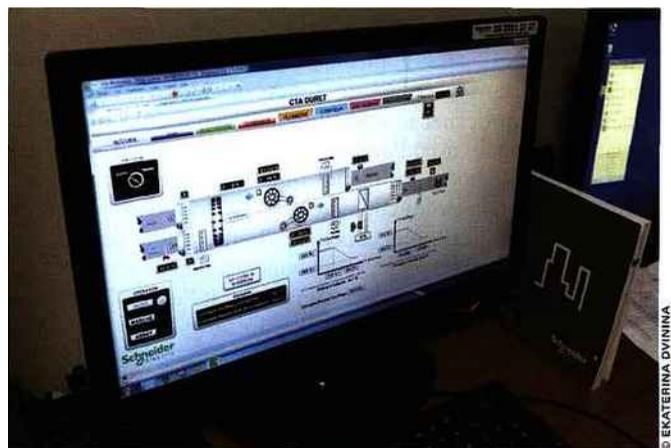
ventilation, de chauffage et de climatisation vont être revus, et des fenêtres seront changées dans trois bâtiments. Un chantier relativement lourd puisque le site restera occupé pendant toute la durée des travaux, d'avril à septembre.

ANTICIPER LES CONTRAINTES À VENIR

Les équipes parisiennes de DS Avocats ont pour leur part investi de nouveaux bureaux en mars 2014 au 6 rue Duret dans le XVI^e arrondissement. Un immeuble qui, bien que datant de 1886, est à la pointe des technologies vertes : certification HQE Rénovation/Exploitation, labels BBC-Effnergie et THPE. « Nous avons récupéré un immeuble avec des plateaux complètement vides, raconte Thierry Carlier, secrétaire général. L'architecte a conçu des aménagements intérieurs de façon à privilégier la lumière naturelle et a utilisé beaucoup de bambou, un matériau qui participe de la lutte contre la déforestation. » Depuis un petit local à l'entrée, un technicien présent sur le site à plein temps assure la maintenance de l'immeuble. Il visualise sur un écran d'ordinateur l'ensemble des systèmes d'alimentation : la centrale d'air, la production d'eau chaude, les compteurs électriques par étage. Tout est pensé pour rendre l'immeuble le plus efficient possible : un système de variation de la lumière électrique en fonction de la luminosité extérieure, la climatisation qui se coupe automatiquement quand une fenêtre est ouverte, des bornes de rechargement pour les véhicules électriques au sous-sol. « C'est un très beau bâtiment qui va au-delà des obligations réglementaires, se réjouit Patricia Savin, associée, dont le précédent cabinet, Savin Martinet, spécialisé en droit de l'environnement, a rejoint DS récemment. Nous sommes dans l'anticipation des contraintes de développement durable à venir. » □

RENOVER DES BUREAUX OCCUPÉS

Deux solutions sont en effet envisageables : tirer le meilleur parti de locaux occupés moyennant d'importants travaux qui peuvent perturber l'activité, ou déménager pour s'installer dans des bureaux répondant aux normes environnementales actuelles. Baker & McKenzie a tranché en faveur de la première solution : « À l'occasion de la renégociation de notre bail, l'année dernière, le propriétaire s'est engagé à réaliser des travaux importants, dans le but de réduire notre empreinte environnementale », précise Xavier Lantaires, directeur des services généraux. Dans les sept bâtiments datant de différentes époques, regroupés autour d'un jardin et représentant une surface totale de 10 000 m², l'ensemble des circuits d'alimentation électrique, de



Chez DS Avocats, un dispositif informatique permet de superviser l'ensemble des systèmes d'alimentation des locaux

© EKATERINA DVININA